



Communiqué de presse

La SPL NORMANTRI inaugure son centre de tri des collectes sélectives des emballages et papiers à Colombelles (14)

DU PROJET ...



...A LA REALITE



Colombelles, le 15 décembre 2025

Olivier PAZ, Président de la **Société Publique Locale NORMANTRI** inaugurera, le

Lundi 15 décembre 2025,

Le centre de tri interdépartemental des collectes sélectives et papiers à Colombelles, en présence de :

Le Maire de Colombelles,
Marc POTTIER

Le Directeur Général d'Urbaser Environnement,
Nicolas BEQUAERT

Le Préfet du Calvados,
Stéphane BREDIN

Installé à Colombelles, près de Caen (14), ce centre de tri sera équipé des dernières technologies pour recycler et valoriser près de 55 000 tonnes d'emballages (métal, plastiques et papier/carton) par an. Il représente un investissement global de 46 millions d'euros pour les 11 collectivités actionnaires réparties sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. L'ouverture est prévue fin 2025.

Née en janvier 2020, la Société publique locale (SPL) NORMANTRI est composée de 11 collectivités actionnaires publics réparties sur trois départements : le Calvados, la Manche et l'Orne. Elle dessert près de 1 125 000 habitants représentant près de 70% de la population de l'ex Basse Normandie.

« La façon dont nous gérons nos déchets est très significative de notre respect de la planète et de l'attention que nous portons aux générations futures. Avec NORMANTRI, nous coopérons à l'échelle d'un territoire interdépartemental pour proposer une solution pérenne, pertinente écologiquement et économiquement pour trier et valoriser nos emballages » déclarait Olivier PAZ, Président de la SPL NORMANTRI.

« Réussir ensemble à créer un centre de tri 100 % normand est une profonde émotion : parce qu'en traitant nos déchets ici, nous prenons soin de notre environnement, nous affirmons notre attachement à notre territoire, et nous réalisons collectivement un projet que nous avons porté à plusieurs, avec une immense fierté partagée » ajoutait Christine SALMON, vice-présidente de la SPL NORMANTRI

Pour valoriser l'ensemble des emballages plastiques (pots, films, barquettes, flacons et bouteilles), les emballages en carton et papiers ainsi que les conserves, canettes et dosettes de café..., les élus de NORMANTRI ont voulu leur propre centre de traitement des emballages et papiers produits par les ménages. Avec une capacité

de 55 000 tonnes sur les 80 000 tonnes que devra gérer chaque année la SPL, il figure parmi les centres les plus importants de France. Les 25 000 tonnes restantes font l'objet de marchés publics avec des centres de tri privés.

Assisté d'Elcimaï Environnement et Pinta Avocats, la SPL NORMANTRI avait lancé un Marché Public Global de Performance (MPGP) remporté par Urbaser Environnement (futur exploitant et mandataire), AT&E (architecte), SEPOC (Maitre d'Œuvre), Neos Ensemblier (process industriel) et Legendre Construction (bâtiments et VRD).

Les équipements industriels choisis sont à la fois innovants et évolutifs. Les modules de tri comportent ainsi des machines de tri mécanique pour séparer les objets selon leur taille et leur forme (cribles rotatifs, cibles balistiques...) et des machines de tri capable de différencier les matériaux selon leur composition (trieurs optiques, aimants, courant de Foucault...). Au nombre de 60, ces équipements ultra-modernes permettront d'obtenir des matières avec une qualité supérieure aux standards les plus exigeants. Ces matières intégreront ensuite, après épuration et régénération, les circuits de production industrielle classique.

L'ouverture du centre de tri permet la création de près de 60 emplois. 5 900 heures ont été dévolues à l'insertion professionnelle pendant la construction et 7 900 heures / an sont prévues lors de son exploitation.

Représentant un investissement global de près de 46 millions d'euros, la SPL NORMANTRI a reçu le soutien de l'ADEME (7,2 M€), du FEDER (1,2M€), de CITEO (1,3 M€) et de la Région NORMANDIE (0,5M€).



La Banque des Territoires (27,5M€) et Arkea banque (7,5M€) complètent le tour de table.



SPL NORMANTRI : INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

La SPL NORMANTRI est composé de 11 collectivités actionnaires :

le SYVEDAC, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, le SEROC, le Syndicat Mixte du Point Fort Environnement, le SIRTOM de la Région de Flers-Condé, le SITCOM de la Région d'Argentan, la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage et la Communauté de Communes Terre d'Auge, le SMICTOM de la Bruyère, la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin soit près de 1000 communes.



Portées par des études qui ont révélés le besoin de créer un centre de tri et des pertes de capacité de tri, l'idée de s'associer dans un projet commun est née à la fin de l'année 2018. Un an plus tard, la Société Publique Locale (SPL) NORMANTRI est née.

Partager et maîtriser les investissements, mutualiser et rationaliser le transport, réduire l'impact environnemental et recouvrir la maîtrise du tri sont les principaux objectifs de la SPL.

Ainsi, ses missions sont :

- Le transport des collectes sélectives des quais de transfert vers les centres de tri ;
- Le tri des emballages et papiers ménagers usagés ;
- La commercialisation des matériaux triés ;
- La valorisation énergétique des refus de tri ;
- La communication et la sensibilisation au tri.

LA SPL ET LE PROJET EN QUELQUES DATES :

- 19 janvier 2020 : Création et immatriculation de la SPL NORMANTRI composée de 14 collectivités actionnaires ;
- 1^{er} janvier 2021 : Passage de 14 à 13 collectivités actionnaires ; la CA de Normandie Lisieux rejoint le SYVEDAC et lui cède ses actions ;
- 26 juillet 2022 : Lancement du Marché Public Global de Performance (MPGP) de conception, réalisation, exploitation et maintenance d'un centre de tri pour la SPL NORMANTRI ;
- 05 mai 2023 : Signature du Marché Public Global de Performance au groupement d'entreprises (Urbaser Environnement, AT&E, SEPOC, LEGENDRE et NEOS) ;
- 09 mai 2023 : Démarrage des études de conception et dossiers administratives ;
- 12 mars 2024 : Démarrage des études d'exécution ;
- 31 mai 2024 : Achat du terrain situé rue du Four à Chaux à Colombelles ;
- 5 juin 2024 : Démarrage du chantier ;
- 15 novembre 2024 : Cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre ;
- 1^{er} janvier 2025 : Passage de 13 à 11 actionnaires ; les CC du Pays de Falaise et de Val es Dunes rejoignent le SYVEDAC et lui cèdent leurs actions :
- 25 novembre 2025 : démarrage de la mise en service ;
- 15 décembre 2025 : inauguration du centre de tri et mise en démarrage de la ligne de tri ;
- 1^{er} janvier 2026 : Passage de 11 à 8 actionnaires ; la CC Cingual Suisse Normande et le SMICTOM de la Bruyère rejoignent le SYVEDAC ; la CC de la Baie du Cotentin rejoint le Syndicat Mixte du Point Fort ;
- 24 avril 2026 : démarrage du contrat de d'exploitation du centre de tri pour une durée de 7 ans.

LE CENTRE DE TRI EN QUELQUES CHIFFRES :

- 46 M€ d'investissements
- 10,3 M€ de subventions
- 55 000 tonnes triées / an
- 18,1 tonnes triées / heure
- 12 flux de matières produites d'une qualité supérieure aux minimums attendus pour 41 250 tonnes par an
- - 60% de CO2 sur les transports
- Terrain de 3,3 ha + 0,5 ha de compensation environnementale
- 2 ha d'espaces verts créés
- 10 570 m² construits
- 60 machines de séparation dont 16 trieurs optiques
- 1,6 km de convoyeurs
- 60 emplois pérennes créés
- 5 900 heures consacrées à l'insertion professionnelle pendant la construction
- 7 900 heures / an consacrées à l'insertion professionnelle pendant l'exploitation du centre de tri
- 80 entreprises ont participé à la construction de 50% d'entreprises locales

LES PARTENAIRES DU PROJET :

- Maitre d'ouvrage : SPL NORMANTRI
- Assistant à maîtrise d'ouvrage : ELCIMAI ENVIRONNEMENT
- Coordonnateur SPS : APAVE
- Contrôleur Technique : DEKRA
- Urbaser Environnement, société spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation d'unités de valorisation des déchets ménagers toutes technologies confondues depuis plus de 30 ans ;
- Legembre Constructions, entreprise spécialisée dans l'étude, la conception et la réalisation du gros œuvre, bâtiments, charpentes et VRD ;
- AT&E Architectes, cabinet d'architecture spécialisé dans l'étude, la conception et la réalisation de projets industriels complexes, notamment de valorisation des déchets ;
- Néos ensemblier, spécialiste en process de centres de tri de collectes sélectives ;
- SEPOC, société d'ingénierie et conseil en développement durable.



Contact presse :

Olivier PAZ, Président du Conseil d'Administration : 06 08 60 12 45

Damien COSSART, Directeur Général : 07 68 61 36 75
contact@normantri.fr